Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 056-215600297-20260612-DCM62_2026-DE

Département
du **MORBIHAN**

MAIRIE DE CALAN

Arrondissement
de **LORIENT**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CALAN

L'an deux mil vingt-six le 12 juin à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de CALAN, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yann GUIGUEN, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 4 juin 2026.

Présents : Yann GUIGUEN, Bernard FIOLEAU, Jessica TRIQUET, François GABILLET, Sandrine JUHEL, Annick L'HOTELLIER, Benoit LE TOULLEC, Yann LE GUEVELLO, Erwan L'HEREEC, Jean-Noël LE DROGO, Pierre GALIC.

Absents excusés : Yolande OLIVIER, Anicée GUIDOSSE Audrey AUFFRAY-FAVRE, Claire BOUTIN.

Monsieur François GABILLET a été élu secrétaire.

N° 62-2026 : DENOMINATION ET NUMEROTATION D'UNE VOIE DU LOTISSEMENT PARC ER HOUEL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de créer une voie et de la numéroter dans le lotissement Parc Er Houel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à 10 voix « pour » et 1 voix « contre » de nommer cette voie, qui est une impasse « Hent er go » (impasse du forgeron) et de la numéroter suivant le plan annexé.

Il autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme

Le Secrétaire de séance,
François GABILLET

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Yann GUIGUEN

Mairie de CALAN 56240 (Morbihan)

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous-préfecture le ... 16 JUIN 2026
De la publication le .....
Fait à Calan, le ..... 16 JUIN 2026
Le Maire, 16 JUIN 2026

Mairie de CALAN 56240 (Morbihan)